

## SUPPLEMENT A LA NOTE D'INFORMATION

### relative à l'offre pour l'émission de Parts Sociales

#### par La Ressource SC

Le présent document a été établi par 1001PACT Impact Investments S.A. ([www.be.lita.co](http://www.be.lita.co))

LE PRÉSENT DOCUMENT N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS

**15 juillet 2022**

Ce supplément (le «**Supplément** ») à la Note d'information du 27/04/2022 relatif à l'offre publique pour l'émission de parts sociales de **La Ressource sc** constitue un supplément à ladite Note d'information conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.

Ce Supplément a pour objet d'informer les investisseurs que :

- 1- le montant total minimum et maximum de l'offre pour clôturer la campagne sont réduits de cent mille euros (€100.000,-) à quarante mille euros (€40.000,-) et de deux cent quatre-vingt mille euros (€280.000,-) à cent cinquante mille euros (€150.000,-).

Cette réduction survient suite au fait que, à ce jour et pour des raisons explicitées par ailleurs, le montant collecté est plus réduit qu'espéré initialement et que la Société a besoin du versement d'une première tranche. En réduisant le minimum, la plateforme LITA sera autorisée à verser cette première tranche, tout en continuant la campagne pour atteindre le montant prévu à collecter.

En conséquence de la baisse du seuil à €40.000 et €150.000, le paragraphe 3.3.f de la Note d'Information du 24/04/2022 est modifié comme suit :

« Montant total minimum de l'offre pour clôturer la campagne : quarante mille euros (€40.000,-) »,

ainsi que les paragraphes 3.1 et 3.4 qui sont adaptés comme suit : « 1/ Montant total de l'offre maximum : cent cinquante mille euro (€ 150.000,-) », « 4/Prix total des instruments de placement offerts : cent cinquante mille euro (€ 150.000,-) ».

- 2- La période de souscription est allongée du 31 juillet 2022 au 31 octobre 2022. En conséquence le paragraphe 3.25 de la Note d'Information du 27/04/2022 est modifié comme suit :  
« Calendrier de l'Offre : Ouverture 27/04/2022 – Clôture 31/10/2022 »

Ce Supplément complète et est indissociable de la Note d'information. Il doit être lu en lien avec la Note d'information, qui comprend des informations importantes quant aux caractéristiques de l'offre et des risques y attachés.

**Droit de révocation** : conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, les investisseurs qui ont déjà accepté de souscrire aux **parts sociales de La Ressource SC** avant la publication de ce Supplément ont le droit de révoquer leur acceptation pendant deux jours ouvrables après la publication de ce Supplément. Vu la période de congé, ce droit de révocation est prolongé de 2 jours, et prend fin le **22 juillet 2022** inclus. L'investisseur qui souhaite exercer son droit de révocation doit en informer 1001PACT Impact Investments S.A. par email avant l'expiration du délai à l'adresse [madeleine.krings@lita.co](mailto:madeleine.krings@lita.co) .